

## Voici le corrigé des EXEMPLES D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE GUYANAIS

1. Quelle activité économique essaie-t-on de développer à travers ces 2 exemples d'aménagement ?

- |                                                 |                                      |                                                 |
|-------------------------------------------------|--------------------------------------|-------------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> l'agriculture          | <input type="checkbox"/> l'industrie | <input type="checkbox"/> le tourisme            |
| <input checked="" type="checkbox"/> le commerce | <input type="checkbox"/> la pêche    | <input type="checkbox"/> l'exploitation minière |

2. Par qui sont financés ces aménagements ? Ces aménagements sont financés par le FEDER, l'Etat français et la Région Guyane.

3. Rappelle ce qu'est le FEDER :

- un organisme français qui distribue des aides aux régions françaises qui sont en difficulté.
- un organisme européen qui distribue des aides aux régions de l'Union européenne qui sont en difficulté.

FEDER = Fonds Européen de Développement Régional

(voir la fiche d'exercices sur les domaines de la coopération européenne)

4. A quel pays européen appartiennent la plupart des RUP (6 sur 9) ?

La plupart des RUP (Régions Ultra-Périphériques) appartiennent à la France. Les autres sont espagnoles.

5. Quel bilan peut-on dresser des 2 aménagements cités en exemple ? (Sont-ils efficaces ?)

La rénovation du port Dégrad-des-Cannes était nécessaire car 90 % des marchandises importées en Guyane arrivent à cet endroit. Mais cet aménagement n'est pas suffisant car le fleuve Mahury transporte beaucoup de sédiments qui bouchent l'accès au port. Il faut le draguer chaque année.

La construction du pont sur l'Oyapock n'a pas eu l'effet attendu. Les échanges entre la Guyane et le Brésil ne se sont pas développés. Côté brésilien, le route est toujours à l'état de piste. Cet aménagement semble donc inutile.